

Cet itinéraire permet de découvrir le fameux site des Eaux Tortes en partant du Vallon du Laverq.

Durée	7h 15	Difficulté	Difficile
Distance	18,18 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	725 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	721 m	Commune	Méolans-Revel (04340)
Point haut	2 278 m	Régions	Alpes, Vallée de l'Ubaye, Trois-Évêchés
Point bas	1 578 m		



Description

(D/A) À partir du parking situé à l'entrée du hameau du Laverq, passer devant l'[Abbaye du Laverq](#) et suivre le large chemin balisé en Rouge et Blanc (GR®) sur 7km environ.

(1) Au niveau d'une passerelle (point coté 1839), tourner à gauche et suivre le sentier sur 1km environ et retrouver un carrefour de sentiers.

(2) Tourner à droite, laisser en face le GR®, suivre ce nouveau sentier en direction du Sud, sur 2,5km, un sentier qui monte régulièrement en lacets.

(3) À un embranchement, tourner à droite, direction Sud-Ouest, et atteindre après 1500m le site des Eaux Tortes. On peut faire le tour du site en 20 minutes en suivant un petit sentier qui serpente entre les ruisseaux.

(4) Continuer tout droit sur 1000m jusqu'à une intersection.

(5) Laisser le sentier de gauche et continuer en direction du Nord-Ouest puis du Nord-Est sur 4km environ.

(6) À un embranchement, tourner à droite et continuer de descendre sur 600m environ pour rejoindre le croisement passé à l'aller.

(1) Virer à gauche et revenir au départ en suivant à l'envers l'itinéraire de montée (D/A).

Points de passage

D/A Parking entrée du hameau du Laverq - Abbaye du Laverq

N 44.348535° / E 6.502075° - alt. 1 578 m - km 0

1 A gauche à la passerelle

N 44.315059° / E 6.51701° - alt. 1 823 m - km 4.94

2 A droite en quittant le GR

N 44.314937° / E 6.520271° - alt. 1 883 m - km 5.37

3 Continuer au Sud Ouest

N 44.303875° / E 6.524042° - alt. 2 192 m - km 7.49

4 Site des Eaux Tortes

N 44.303206° / E 6.513233° - alt. 2 250 m - km 8.73

5 Continuer tout droit, Nord-Ouest

N 44.303374° / E 6.507268° - alt. 2 278 m - km 9.48

6 Tourner à droite

N 44.314614° / E 6.514542° - alt. 1 871 m - km 12.72

D/A Parking entrée du hameau du Laverq

N 44.348566° / E 6.502247° - alt. 1 580 m - km 18.18

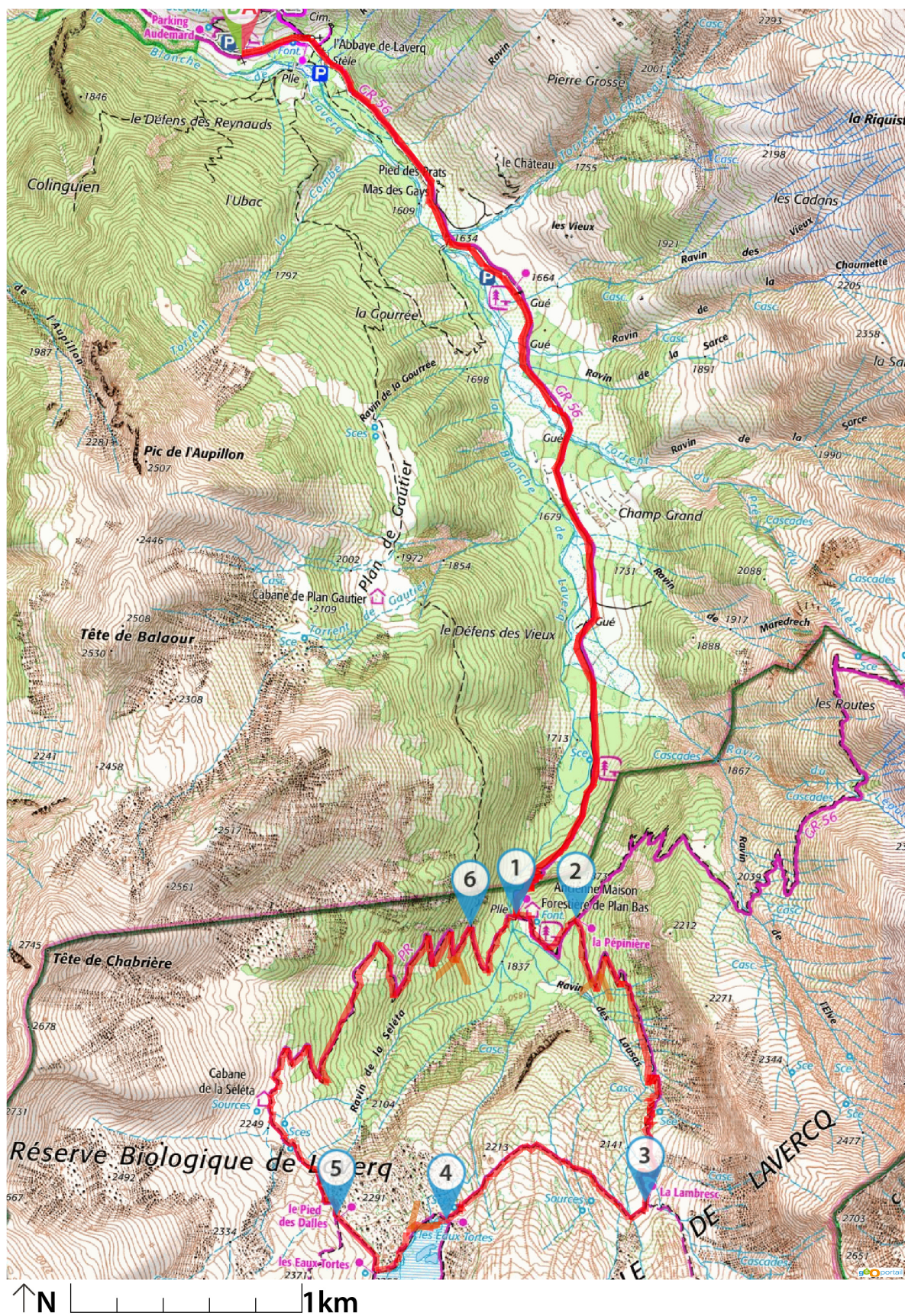
Informations pratiques

- On peut faire le plein d'eau au niveau de l'Abbaye du Laverq.
- On peut raccourcir le parcours en se garant à 2km après l'abbaye (sentier caillouteux déconseillé aux voitures trop basses.)

À voir

- Abbaye du Laverq.
 - Fromages de chèvre en vente dans le petit village des Clarionds, à 3km en redescendant vers la vallée de l'Ubaye.
- Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-vallon-du-laverq-les-eaux-tortes/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.